

PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

COMMUNE D'

OTTROTT

CONCERTATION ET AVIS EMIS SUR LE PROJET PAR LES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES ET LES PERSONNES PUBLIQUES CONSULTEES

Déclaration de projet emportant mise en
compatibilité du PLU
ENQUETE PUBLIQUE

Vu pour être annexé à l'arrêté du
A Ottrott le

Le Maire

Claude DEYBACH



1. Concertation :

La procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU d'Ottrott ne nécessite pas la mise en place d'une concertation particulière.

A noter que plusieurs réunions de travail préalables avec la commune d'Ottrott, l'Etat et l'Architecte des Bâtiments de France se sont tenus depuis fin 2015 pour caler au mieux cette procédure.

2. Avis émis sur le projet par les personnes publiques associées :

Les personnes publiques associées ont été consultées dans le cadre de la réunion d'examen conjoint organisée le 05 septembre 2016. Le procès-verbal de cette réunion est joint au présent dossier d'enquête publique. Les avis réceptionnés sont annexés au procès-verbal.

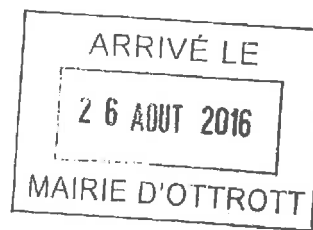
3. Avis émis sur le projet par les personnes publiques consultées :

Les personnes publiques mentionnées dans l'article L.112-3 du code rural et de la pêche maritime ont été consultées le 04 août 2016. Cette consultation n'a soulevé aucune remarque de leur part.

Copie Maire - RV - ATIP
original: EN



PRÉFET DU BAS-RHIN



**Pôle émetteur : Santé et Risques
Environnementaux**

Affaire suivie par : Alain SCHMITT
Courriel : ars-alsace-sante-
environnement@ars.sante.fr

Téléphone : 03 88 76 79.86
Télécopie : 03 59 81 16 15

Réf : DSP/SRE67/CP/AS/2016/08 n° 1242

Monsieur le Maire
Mairie
46, rue Principale
BP 40129 OTTROTT
67213 OBERNAI CEDEX

Objet : Plan local d'urbanisme
Déclaration de projet valant mise en compatibilité
Réunion d'examen conjoint du 5 septembre 2016

Strasbourg, le 23 AOUT 2016

Monsieur le Maire,

Par lettre en date du 4 août 2016, vous m'avez convié à la réunion relative à l'objet susvisé.

En réponse, j'ai l'honneur de vous informer que mes services ne pourront assister à celle-ci, le 5 septembre 2016 à 15h00, étant déjà retenus par d'autres obligations.

Mes services ont transmis leurs observations à la Direction Départementale des Territoires qui nous représentera lors de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet,
P/le Délégué territorial d'Alsace,
L'ingénieur d'études sanitaires


Christophe PIEGZA

ARRIVÉ LE
29 AOUT 2016
MAIRIE D'OTTROTT

Mairie d'Ottrott
M. Claude DEYBACH
Maire
46 Rue Principale
BP 40129 OTTROT
67213 OBERNAI CEDEX

Dossier suivi par :
Stéphanie TREGER
+ 33 (0)3 88 75 24 72
s.treger@strasbourg.cci.fr

Strasbourg, le 25 AOUT 2016
JLHe/ST

Monsieur le Maire,

Par courrier réceptionné le 8 août 2016, vous avez invité la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin à participer à la réunion des personnes publiques associées du 5 septembre 2016 en lien avec la déclaration de projet concernant « Le Clos des Délices » emportant la mise en compatibilité du PLU d'Ottrott.

Je vous remercie de bien vouloir excuser l'absence de la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin à cette réunion.

Les éléments contenus dans le dossier qui nous a été transmis n'appellent pas d'observation de notre part.

Le dossier présente de façon claire les enjeux rattachés au projet porté par la SCI « Le Domaine Schaezel » ainsi que les évolutions rendues nécessaires du PLU de la commune et que nous encourageons.

Si vous rencontrez une difficulté particulière relevant de notre compétence dans le cadre du déroulement de ce projet, je vous invite à vous rapprocher de la Direction de l'Aménagement du Territoire de la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin qui se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche et dans la recherche de solutions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Luc HEIMBURGER
Président



NOUKNAF Nathalie

De: Mairie D'Ottrott <mairie@ottrott.fr>
Envoyé: lundi 22 août 2016 17:01
À: SALLET Charlotte
Objet: TR: PLU de la Ville d'Ottrott

Bonjour,

ci-joint pour info,

Cordialement,

Elise MAURER
Secrétaire de Mairie



Mairie d'OTTROTT

46 rue principale
67530 OTTROTT
03.88.48.15.35
mairie@ottrott.fr
www.ottrott.fr

De : FIX Severine [<mailto:sfix@cm-alsace.fr>]
Envoyé : lundi 8 août 2016 15:29
À : 'mairie@ottrott.fr' <mairie@ottrott.fr>
Objet : PLU de la Ville d'Ottrott



Monsieur le Maire,

Nous vous informons que la Chambre de Métiers d'Alsace n'a pas d'observation particulière à formuler quant au projet de PLU de la Ville d'Ottrott

Pour toute information complémentaire à ce sujet, vous pouvez contacter Monsieur Eric JAEGLE, animateur économique du secteur de Mutzig au 03.88.38.44.90.

Avec nos très cordiales salutations.




Séverine FIX
Direction des affaires économiques

www.cm-alsace.fr

sfix@cm-alsace.fr

Tel. : 03 88 19 79 72

Fax : 03 88 19 79 01

Suivez toute notre actualité sur 



25

JEUDE
AOÛT
17H00

Rendez-vous
aux Universités
de l'artisanat d'Alsace

Vous êtes artisan ?
Inscrivez-vous en ligne sur

www.cm-alsace.fr/inscription/universites2016



De : TREIBER Alexandre [<mailto:A.TREIBER@alsace.chambagri.fr>]

Envoyé : jeudi 11 août 2016 09:40

À : SENBAGARAJ Lavanya

Objet : DP et mise en compatibilité PLU OTTROT

Bonjour,

Dans le cadre de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU d'OTTROT concernant le projet d'extension du Clos des Délices, nous vous prions de bien vouloir excuser la Chambre d'Agriculture qui ne pourra être représentée à la réunion d'examen conjoint du lundi 5 septembre 2016.

Après analyse du dossier, la Chambre d'Agriculture n'a pas de remarques particulières à formuler, dans la mesure où :

- le projet n'est pas consommateur de foncier actuellement dédié à l'activité agricole ;
- le projet n'a pas d'impact sur le fonctionnement des exploitations agricoles du territoire concerné.

Cordialement.

De : TOUITOU Thierry [<mailto:thierry.touitou@bas-rhin.fr>] **De la part de** BAL Urbanisme - PPA

Envoyé : vendredi 2 septembre 2016 14:52

À : mairie@ottrott.fr

Cc : MEYER Philippe <philippe.meyer@bas-rhin.fr>; DHUME Benoît <benoit.dhume@bas-rhin.fr>

Objet : PLU Ottrott - Déclaration de projet

Bonjour Monsieur le Maire,

Nous vous prions de nous excuser de ne pouvoir assister à la réunion d'examen conjoint ce lundi 5 septembre.

Après avoir pris bonne connaissance de votre dossier, nous souhaitons juste vous indiquer qu'il pourrait s'avérer nécessaire à l'avenir de renforcer sur la route départementale le dispositif de sécurisation de l'accès à cet établissement (par l'aménagement d'îlots en dur, à la charge de votre commune, en tenant compte de la situation des établissements à proximité : Le Moulin, Les Naïades).

Bien cordialement,

Thierry TOUITOU

Chargé de mission – Coordinateur Urbanisme PPA

Mission - PPA

Mission Habitat Aménagement et Développement Durable

Conseil Départemental du Bas-Rhin



www.bas-rhin.fr

Hôtel du Département

1 place du Quartier Blanc 67964 Strasbourg Cedex 9

Tél : 03 88 76 66 08

Email : thierry.touitou@bas-rhin.fr

www.bas-rhin.fr
